AÏN-DEFLA

Le centre universitaire de Khemis-Miliana promu université

Selon une information donnée par une personnalité officielle, le centre universitaire de Khemis-Miliana, qui répond maintenant aux critères exigés, sera, avec un autre centre universitaire de l'est du pays, promu en université.

«C'est normal… ce ne sera que justice puisque le centre a pris de l'importance de par son développement structurel, les offres de formation de plus en plus nombreuses et diversifiées et le rayonnement culturel et scientifique qui ne cesse de s'accroître d'année en année», s'accorde-t-on à dire.

Ce centre a ouvert ses portes à la rentrée 2000/2001 en lieu et place de ce qui a été l'Institut technologique des moyens agricoles ; depuis, bien du chemin a été parcouru. De 773 inscrits cette année-là, ce sont maintenant 11 780 étudiants inscrits en 2010/2011 et le nombre d'enseignants est passé de 28 à 338 en l'espace de 10 années.

S'agissant des diplômés, toutes filières confondues, leur nombre est passé de 290 en 2005 à 2 385 (nombre prévu) au mois de juin prochain.

Sur le plan structurel, le centre comporte actuellement 2 campus avec un total de 119 salles de cours, 17 amphithéâtres, 40 laboratoires en plus de 4 autres destinés à la recherche, 17 salles informatiques, 4 salles Internet, 2 centres de calcul, un auditorium de 800 places et 2 bibliothèques doublées d'une salle de vidéoconférence. Cependant, si les capacités d'accueil actuellement sont bonnes, ce ne sera certainement pas le cas pour l'année 2013 étant donné que le projet d'extension du nouveau campus de 8 000 places pédagogiques supplémentaires, décidé et entériné par le ministre de l'Enseignement supérieur lors de sa dernière visite, n'a pas encore démarré à cause «de lourdeurs bureaucratiques», dit-on. Ce handicap ne sera pas sans créer des tensions dans un avenir très proche.

Pour pallier à ces contraintes, on pense ici à la 6e séance journalière et à la tenue des cours le samedi. Mais ces mesures suffiront-elles à contenir les futurs inscrits car on table sur l'arrivée de 1000 nouveaux étudiants à la rentrée 2011. Même en comptant sur les 2 385 sortants dont 1 173 licenciés, (1 096 licences , et 77 masters) du système LMD et 1 212 du système classique (99 du cycle court et 1113 du cycle long». Ce sont 115 universitaires (2003 à 2009) qui se livrent à différents travaux de recherches dans différents domaines, soit 17 objets d'études liés à différents secteurs des sciences et des techniques.

Par ailleurs, on indique que 2 formations de magistères viennent d'être agréées, à savoir en mécanique des fluides et hydraulique agricole. Cette dernière spécialité, nous fait-on savoir, offre des débouchés sûrs mais elle est pourtant boudée par les étudiants. A ces 2 formations viendront s'ajouter 2 autres de magistères en sport et éducation physique. A tous ces profils de formation, on n'oublie pas de mentionner l'école doctorale pour les candidats à un doctorat d'Etat en 10 ans d'études.

Cependant, une décision des autorités de wilaya a généré le mécontentement du corps professoral. Le centre universitaire vient de bénéficier d'un projet de réalisation de 110 logements de fonction pour motiver les cadres universitaires à venir et pour offrir à ceux qui enseignent déjà un cadre de vie stable et agréable. Or, nous indique-t-on, les autorités de wilaya ont décidé de réaliser ces logements à l'intérieur même du campus et de plus sur une assiette trop petite qui limite, dit-on, considérablement la latitude du bureau d'études chargé du dossier de réalisation.

Une correspondance signée du SG de représentant syndical des enseignants, datée du 11 avril dernier, les professeurs s'élèvent contre cette décision et font valoir des arguments forts pour que l'assiette soit changée et proposent que ces logements soient réalisés dans l'assiette additive de 14 ha qui a été octroyée au centre dans le cadre de son extension.

Cette requête, accompagnée d'une demande d'audience au wali, est restée à ce jour, avons-nous appris, sans écho. «Si la direction de l'exécutif de wilaya ne fait pas cas des doléances du corps professoral universitaire, quelle place a l'université elle-même dans l'univers socioéconomique de la région et même du pays ?» s'interroge-t-on

Karim O.

SKIKDA

La ferme-pilote d'élevage de la crevette japonaise inaugurée à la Marsa

La ferme-pilote d'élevage de la crevette, implantée dans la commune de la marsa, à 90 km du chef-lieu de la wilaya, a été inaugurée, récemment, par une délégation composée du ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, accompagné du vice-ministre sud-coréen de la Pêche et de l'Agriculture, M. Lim Kyong-soo.

L'ambassadeur de la Corée du Sud en Algérie, M. Choi Sung-jo et le vice-président de l'agence sud-coréenne de la coopération internationale (Koica), M. Rhee Byung-kook, ainsi que le wali de Skikda faisaient aussi partie de la délégation.

Lancée fin mars 2009, la ferme-pilote devait être réceptionnée dans un délai ne dépassant pas les 10 mois. Quant à l'élevage proprement dit, il ne commencera que dans une année. Selon les données, la première production attendue sera en septembre de l'année en cours.

Pour rappel, le projet a été réalisé dans le cadre de la coopération algéro-sud-coréenne, spécialisée dans l'élevage, en semi-intensif dans des étangs susceptibles de produire 5 tonnes par an de crevette japonaise, penaeus japonicus, de taille marchande, extensible à 30 tonnes. Les travaux de la partie sud-coréenne, d'une valeur de 2,30 millions de dollars, ont consisté en la construction d'une écloserie d'une capacité de production de 20 à 30 millions de larves de crevettes par an, des étangs pour la production de crevettes de taille marchande, d'une station d'alimentation d'eau de mer, d'un laboratoire et d'une structure d'accueil pour les stagiaires et les chercheurs. Y sera incluse également la formation de l'encadrement chargé de la gestion de la ferme. Pour sa part, la partie algérienne s'est chargée, pour un montant de 210 millions de dinars, de l'aménagement des accès vers le site du projet, l'amenée de l'énergie électrique et de l'eau potable, l'acquisition de moyens de transport, la construction des structures d'hébergement pour le personnel d'encadrement de la future ferme aquacole et la délimitation et le bornage du site qui s'étend sur 15 hectares par le cadastre.

Zaïd Zoheir

OUM-EL-BOUAGHI

Deux ans de prison ferme pour avoir éborgné une jeune fille

La cour criminelle d'Oum-El-Bouaghi a prononcé, samedi, une peine de deux ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de dinars contre un jeune homme âgé de 28 ans.

Les faits tels que rapportés dans le renvoi remontent au mois de septembre 2010 lorsque une jeune fille âgée de 18 ans, en visite chez des parents à Aïn-M'lila à l'occasion de la fête de l'Aïd, fut surprise, en sortant de chez elle, par un jeune qui lui lança un pétard en plein visage.

Transportée en urgence à l'hôpital Amirat de Aïn-M'lila, les médecins de garde jugeant graves les blessures ont transférée la jeune fille vers le CHU de Constantine.

Cinq interventions chirurgicales n'arrivent pas à sauver l'œil de la jeune fille.

L'enquête diligentée par les services de sécurité a abouti à l'arrestation de l'auteur. Présenté devant le procureur de la République, l'inculpé plaida l'acte involontaire. Le procureur général avait requis une peine de six ans de prison ferme. Après les délibérations, le juge a condamné l'inculpé à deux ans de prison ferme assortie d'une amende de 1 million de dinars pour les dommages causés à la victime.

Moussa Chtatha

KHENCHELA

Un enfant se noie dans un lac

Un enfant âgé de 14 ans, demeurant à Chechar, 50 km au sud du chef-lieu de wilaya, a trouvé la mort dans un lac lors d'une sortie récréative à Khirane, une localité situé à 15 km de son domicile.

Selon des témoins oculaires, l'enfant a trouvé des difficultés à sortir de l'eau. Le cadavre a été repêché par la Protection civile et transporté vers la morgue de l'hôpital Saâdi-Maâmer de Chechar.

Les bénéficiaires des logements sociaux tentent de les occuper par la force

L'intervention rapide de la police a fait avorter une tentative d'occupation par la force de logements par leurs bénéficiaires excédés par le non-respect des délais par les promoteurs et les promesses non tenues des autorités locales aux 100 bénéficiaires qui attendaient les clefs depuis 2003.

Les promoteurs, pour justifier le retard dans la livraison des appartements, prétextaient l'augmentation des prix des matériaux de construction et le coût revu à la hausse par rapport au prix initial. Une situation qui a suscité l'intervention du wali.

Ce dernier a exigé un rapport sur ce dossier et a promis aux bénéficiaires des 100 logements la remise des clés le mois prochain.

Benzaïm Abdelouhab

MOSTAGANEM

Le thon rouge fait son apparition

Amateurs de pêche, petits métiers, tous partagent le même objectif, avoir au bout de leurs lignes ce poisson très prisé pour sa chair ferme et sa taille importante.

«C'est surtout une petite pêche côtière artisanale qui nécessite de petits moyens et se pratique chez nous depuis des lustres», nous dira un vieux pêcheur de 70 ans dans le métier depuis une quarantaine d'années.

Le meilleur moment pour pêcher le thon est cette période, au moment de la migration des bancs vers les lieux de ponte.

Il est aussi important de signaler qu'avec une taille maximale de 3 m, ce poisson peut peser jusqu'à 500 kg. Donc, à Mostaganem, le thon a fait son apparition sur les étals de la poissonnerie mais aussi sur les trottoirs dans les différents quartiers de la ville, à la Salamandre et sur l'axe routier menant vers Oran.

Le thon se vend avec de confortables bénéfices à la clef et son prix se situe autour des 800 DA le kg.

Mais il y a des situations qui risque de nuire au consommateur : le thon vendu en parties risque de rester 1 ou 2 jours sous le soleil avant sa vente complète. C'est peut-être un mal pour un bien, et cette pratique peut entraîner un risque sanitaire.

A. B.